

11 Janvier 2022 nouvelle mobilisation pour défendre nos conditions de travail et exiger des augmentations de salaires

Le 7 décembre dernier nous étions 3 000 salarié.e.s du privé, agent.e.s du public, étudiant.e.s du secteur social et médico-social massivement rassemblé.es afin de défendre nos conditions de travail et revendiquer des embauches massives, un arrêt des politiques de destruction de notre secteur et des revalorisations salariales importantes.

Pourtant nous n'avons pas été entendu et le gouvernement continue sa stratégie de destruction des services publics et des politiques sociales, accélérant ainsi une fuite continue des personnels. Le gouvernement ne répond aucunement à nos revendications plus que légitimes, malgré l'urgence de la situation.

Quant aux syndicats employeurs de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non-lucratif, ils poursuivent leur projet d'attaques de nos conquises sociales. Les négociations dans les différents champs conventionnels sont bloquées. Pour eux, une éventuelle augmentation de nos salaires et des moyens doit en passer par la casse de nos conventions collectives : c'est inacceptable !

L'intersyndicale départementale Action Sociale, Santé, Territoriaux 35 CGT FO SUD CNT exige de négocier en préalable dans toutes les conventions et dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale : 300 euros pour tous ! Et NON à la perte des acquis conventionnels sous couvert d'un chantage aux 183 €.

Cette journée a permis d'envoyer un signal fort au gouvernement et à nos dirigeant.es (Président.es d'associations, directeur.trices, financeurs, collectivités locales) et malgré l'annonce d'une conférence des métiers avant la mi-janvier dont il ne faut rien attendre, il faut absolument continuer à nous mobiliser afin de revendiquer :

- **Une égalité salariale privé-public par l'augmentation immédiate de 183€ net (ET une revalorisation salariale de 300€ minimum (rattrapage de la perte de pouvoir estimée à plus de 30% depuis 1999 dans notre branche).**
- **L'amélioration des conditions de travail respectant les salarié.e.s, les agent.e.s, les étudiant.e.s et les personnes accompagnées.**
- **De nouveaux conquises sociaux, des moyens humains, matériels et financiers à la hauteur des besoins.**
- **Des conventions collectives de haut niveau .**
- **L'arrêt de la transformation des établissements en plateforme de coordination et d'orientation.**
- **L'attribution de moyens humains et financiers nécessaires dans les établissements et services, afin d'assurer une prise en charge de qualité des patient.e.s, des usagers et des familles en s'appuyant sur un service public de solidarité.**
- **L'arrêt des suppressions de postes, la création des emplois nécessaires et en nombre suffisant.**

Nous appelons les salarié.es du privé, les agent.es du public, les étudiant.es, les citoyen.ennes à un mouvement de grève :

MARDI 11 janvier 2022 à 11h30

Place de la République à Rennes avec parcours dress-code « couverture de survie »

LES PERSONNELS DU SECTEUR DE LA SANTÉ SERONT AUSSI MOBILISÉS CE MÊME JOUR AFIN DE DÉFENDRE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. RÉCLAMER DES HAUSSES DE SALAIRES, DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES...

